



URCSH  
SECTION 1B

**REGLEMENT OFFICIEL POUR LE CHALLENGE ANNUEL DE L'AdD POUR LES  
ASSISTANTS AUX CONCOURS DE RING**

**1. Conditions pour participer au Challenge annuel de l'AdD pour les assistants**

Pour pouvoir participer au Challenge annuel des assistants, les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- a. Etre membre de l'URCSH et appartenir à un club faisant partie de la section 1B.
- b. Etre en possession d'un brevet d'Assistant remis par l'AdD – section 1B.
- c. Etre en possession d'un carnet complété et signé par les juges et avoir une attestation médicale pour sports de contact.
- d. Avoir réalisé au minimum 2 concours durant la saison précédente (du Grand Prix au 15 août).
- e. S'être rangé favorablement en fonction de l'article 2 ci-dessous relatif aux critères de sélection.
- f. Se porter candidat conformément à la procédure d'inscription ci-annexée.

**2. Critères de sélection**

- a. Seulement 12 candidats et 2 réserves seront sélectionnés.
- b. - Premier critère de sélection : le plus de concours (parties) avec une évaluation A+  
- Deuxième critère de sélection : (appliqué lorsque le premier critère de sélection ne fournit pas les 12 candidats) le plus de concours (parties) avec une évaluation A
- c. En cas d'égalité, le candidat sera sélectionné sur base du meilleur score à l'examen théorique.

**3. Déroulement du Challenge pour les assistants**

**3.1 Inscriptions**

- a. Lors de l'établissement du calendrier des concours chaque association ou club visé au point 1a pourra se porter candidat. La section évalue toutes les candidatures et fera connaître son choix à l'association ou club candidat. Le brevet des assistants et le challenge peuvent être logiquement organisés par la même association ou club durant un même week-end. Cependant, des circonstances particulières peuvent autoriser la section à modifier cela.
- b. Les candidatures personnelles seront envoyées au moyen d'un formulaire de la Section 1B. La Section et le Secrétariat de l'association ou club organisateur reçoivent chacun un exemplaire du candidat. L'association ou club organisateur est responsable de l'aménagement du terrain, de la mise à disposition des équipements et des repas (pour lesquels les participants s'inscrivent contre paiement) et de la fourniture du personnel compétent (secrétariat de terrain, commissaire de ring, responsable du matériel).
- c. L'association ou club organisateur dédommagent les examinateurs qui seront fournis par la section 1B dans le courant du mois de janvier (une exception sera faite pour la première édition).
- d. Chaque candidat/association joint à leur candidature l'identité de deux chiens qui interviendront pour ce candidat. Chaque chien doit avoir au moins participé à trois concours et avoir obtenu au moins 65% des points. Comme preuve, une copie du carnet de travail de chaque chien (identité + résultats) sera jointe à la candidature.
- e. Chaque candidat doit jouer en catégorie 2 et catégorie 3. Si malheureusement un chien ne peut pas être fourni, un chien pourra effectuer deux fois le programme.  
Un chien de la catégorie 3 peut réaliser les 2 catégories  
Un chien de la catégorie 2 peut seulement réaliser la catégorie 2.

- f. Pour réaliser le Challenge, il doit y avoir au minimum sept inscriptions.

### **3.2 Déroulement des épreuves**

#### **3.2.1 Avant les épreuves**

- a. Les participants seront présents à l'heure indiquée par la section.  
Le club organisateur enverra les invitations aux participants.  
Le participant est lui-même responsable de son invitation et de ses chiens participants.
- b. L'ordre de passage sera déterminé par un tirage au sort au début des épreuves.
- c. Pendant ce même tirage au sort, les chiens seront assignés aux assistants.
- d. Chaque assistant travaillera successivement un chien en catégorie 2 et un chien en catégorie 3. Les juges désignés auront l'autorité pour organiser les épreuves pratiques pour autant que ceux-ci respectent les règlements officiels et le règlement technique des Assistants.
- e. Les candidats qui ne suivent pas le règlement, qui ont un langage, un comportement inapproprié ou non sportif, sont exclus. Un assistant renvoyé ne pourra pas participer au challenge de l'année suivante.
- f. De par leur inscription, les participants se soumettent à ce règlement
- g. Une minute avant le début de l'épreuve pratique, chaque candidat sera soumis à un test qui permettra de juger de la préparation physique du candidat.

#### **3.2.2 Epreuves théoriques**

- a. Au début, la section posera 5 questions théoriques à chaque assistant. Ces questions ne proviendront pas nécessairement de la série de questions que la section met à disposition.
- b. Sur indication des juges et d'un membre de la section (membre de la commission), chaque participant remplit sa feuille de question. Le temps sera limité à 30 minutes. Immédiatement après l'épreuve, les commissaires corrigent les feuilles et communiquent les points. Les participants signent immédiatement leur feuille.

#### **3.2.3 Epreuves pratiques**

- a. Les juges expliquent aux participants par catégorie les exercices sur le terrain.  
Les participants peuvent poser toutes les questions et prendre des notes.  
Au cours des épreuves, plus aucun commentaire ne sera fait.
- b. Sur indication des juges, le secrétaire de ring remplit les feuilles d'épreuve (catégories 2 et 3) qui sont disponibles sur le site de la Section.
- c. Le secrétaire (ou un membre remplaçant) du bureau de la section vérifie immédiatement la feuille d'examen complétée et la signe. Les totaux ne sont pas encore complétés.
- d. A l'issue de l'examen, le candidat signe sa feuille. Il peut ajouter des remarques éventuelles.
- e. A l'issue des épreuves, le « challenge » est remis au meilleur candidat.

##### **3.2.3.1 Cotation par épreuve**

**\* La défense du maître (60 points)**

Début : de la sonnette au contact	20 points
Travail : le contact et le travail avant et après le contact.	30 points
Finition : le travail après la sonnette	10 points

**Pénalités**

Début :	
- Ne pas suivre le chemin imposé	1 à 5 points
- Ne pas suivre le chemin imposé de façon à ce que l'exercice ne soit plus faisable	Tous les points de l'exercice

- Ne pas respecter les 3 mètres 1 à 5 points
- Fait du bruit durant la poursuite 1 à 5 points
- Fait la poignée de main au mauvais endroit Tous les points de l'exercice
- Ne fait pas la poignée de main Tous les points de l'exercice
- Entraînement inapproprié 3 à 10 points
- N'entraîne pas le chien lorsque c'est admis 3 à 10 points
- Toucher le chien 3 à 10 points
- Ne travaille pas durant la morsure anticipée 10 points
- N'arrête pas de travailler le chien quand il est loin de son maître 10 points
- Ne protège pas suffisamment ses mains 5 points

Travail :

- Ne fait pas le contact à l'endroit imposé où quand le conducteur ne se trouve pas dans l'attitude imposée Tous les points de l'exercice
- Fait la poignée de main lorsque le maître ne se trouve pas à l'endroit imposé et/ou dans l'attitude imposée Tous les points de l'exercice
- Une mauvaise approche 5 à 20 points
- Tourne avec le chien 10 points
- Travaille de manière irrégulière le bras ou la jambe 10 à 20 points
- Ne présente pas la jambe au contact 10 points
- Ne réagit pas quand le chien lâche de manière précoce 10 points
- Ne protège pas suffisamment ses mains 5 points

Finition :

- N'arrête pas de travail à l'appel du maître 5 à 10 points
- Ne reste pas immobile jusqu'à la troisième sonnette 5 à 10 points
- Ne pas communiquer les irrégularités du maître 10 points

\* **L'attaque (2 x 40 points)**

Début : de la préparation à la morsure 10 points

Travail : de la morsure à la cessation de la morsure 20 points

Finition : de la cessation à la sonnette de fin d'exercice 10 points

Pénalités

Début :

- N'attend pas le signal du juge pour débiter le travail 5 points
- Mauvais travail (pas comme indiqué) 5 à 10 points
- Mauvaise ou dangereuse prise pour le chien tous les points de l'exercice

Travail :

- Tourne avec le chien 5 points
- Travaille de manière irrégulière le bras ou la jambe tous les points de l'exercice
- Evite l'attaque du chien 20 points
- Ne pas éviter l'attaque du chien quand cela est nécessaire 20 points
- Retravaille le chien quand celui-ci lâche prématurément 5 à 10 points
- Arrête de travailler trop tôt 5 à 10 points

Finition :

- N'arrête pas de travail à l'appel du maître 5 à 10 points

-	Travaille quand le chien retourne à son maître	5 à 10 points
-	Ne reste pas immobile jusqu'à la fin de l'exercice	5 à 10 points
<b>*</b>	<b><i>La recherche (40 points)</i></b>	
	L'attitude dans la cachette	
-	Mauvais comportement, parler, faire du bruit, bouger ou sortir trop tôt de la cachette	10 points
	Les fuites (3 x 10 points)	
-	Fuir au mauvais endroit, d'une manière non indiquée ou dans une mauvaise direction (par fuite)	5 à 10 points
-	Fuir à plus de 4 mètres après la morsure	1 à 5 points
-	Arrête de travailler quand le chien est en morsure	10 points
-	Continuer à bouger lorsque le maître rappelle	5 à 10 points
-	Tire un coup de feu en direction du chien, du personnel ou du public	10 points
-	Ne pas communiquer les irrégularités du maître	10 points
-	Ne pas tirer	10 points
<b>*</b>	<b><i>La garde d'objet (3 x 10 points)</i></b>	
	Pour le début de la tentative	
-	Bouger quand le chien sort en dehors des 3,5 mètres avant	5 points
	3 tentatives, par tentative	
-	N'attend pas le signal du juge pour débiter le travail	5 points
-	Enlever l'objet lorsque le chien a mordu	10 points
-	Lors de la tentative, ne pas respecter les 5 mètres	5 à 10 points
-	Choisir un mauvais point d'entrée (pas suivre l'indication du juge ou ne pas faire de tentative lorsque l'objet se trouve entre le chien et l'assistant)	5 points
-	Ne pas bouger vers l'objet suivant les indications des juges	1 à 10 points
-	Esquiver quand on ne peut pas ou trop lentement	1 à 10 points
-	Ne pas esquiver quand il faut le faire	10 points
-	Ne pas enlever l'objet quand la chance se présente clairement	1 à 10 points
-	Ralentir ou arrêter lorsque le chien se prépare à mordre	5 points
-	Faire mordre un chien (avantager le chien ou le décourager)	5 points
-	Ne pas respecter les 2 secondes d'immobilisation	10 points
-	Ne pas lâcher immédiatement l'objet lorsque le chien mord (même tardivement)	10 points
-	Traîner le chien d'une manière inadéquate (latéralement ou avec le dos vers le chien)	5 à 10 points
-	Ne pas tenir compte du fait que l'objet a été déplacé	5 à 10 points
-	Ne pas respecter la règle des 15 secondes	5 points
-	Ne pas laisser une petite période entre deux tentatives	1 à 5 points
-	Ne pas utiliser correctement l'objet (suivant la catégorie ou les instructions reçues)	10 points

### Exercices de la catégorie 3

#### \* **L'arrêtée (40 points)**

Début : de la préparation au départ du chien	10 points
Travail : du départ jusqu'au retour dans le carré	20 points
Finition : le chien dans le carré jusqu'à la fin de l'exercice	10 points

#### Pénalités

##### Début :

- N'attend pas le signal pour débiter le travail 5 points
- Mauvais travail (pas comme indiqué) 5 à 10 points

##### Travail :

- Continue à travailler lorsque le chien a dépassé l'homme d'attaque 10 points
- Travaille quand le chien retourne à son maître 10 points
- Lors d'une attaque fuyante : ne pas s'arrêter à l'endroit indiqué ou continuer à travailler 10 points
- Continuer à travailler lorsque le chien est en morsure 5 points
- Eviter le chien (par exemple lorsque celui-ci, par coïncidence ou accident fortuit, vient par derrière l'assistant) tous les points de l'exercice

##### Finition :

- Ne reste pas immobile quand la fin de l'exercice a été sonnée 5 points

### **3.2.4 Présentation, attitude générale (20 points)**

#### **3.2.4.1. Matériel**

- Des chaussures inappropriées 5 points
- Des protections usées, mal cousues ou dangereuses pour le chien Elimination du candidat
- Pas en possession du pistolet, pistolet non huilé ou non chargé (le candidat perd également des points aux tentatives de fuite ou, éventuellement, aux attaques où le pistolet doit être utilisé) 5 points
- Des lattes non réglementaires ou dangereuses
- Ne pas avoir son nécessaire de couture 5 points

#### **3.2.4.2. Sportivité**

Le manque de sportivité est jugé par le jury. Cela peut aller de 5 points de pénalités à l'exclusion totale. S'il y a exclusion, les juges doivent en faire rapport à la section et à l'URCSH avec proposition jusqu'à la présentation à la commission de discipline.

#### **3.2.4.3. Physique**

- Les juges évalueront durant les épreuves l'état physique et la préparation physique du candidat 1 à 10 points

#### **3.2.4.4. Général**

- Ne se trouve pas à temps sur le point de départ 1 à 5 points

- Rentre trop tôt sur le terrain 1 à 5 points
- Fait des commentaires ou discute avec les concurrents ou le public 10 points

1.1. **COMPTAGE DES POINTS**

	<u>Maximum</u>
Théorie	100 points (5 x 20 points)
Pratique	
Chien de catégorie 2	230 points
Chien de catégorie 3	270 points
<b>Total</b>	<b>600 points</b>